

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BEZIERS - 3402 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 05/12/2025 - 10124 - 2022 B 01216 - 918 020 082 - AA PLAQUISTE

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa

N° 15948*07

Désignation de l'entreprise		SAS AA PLAQUISTE				Néant		☐ *			
Adresse de l'entreprise		DOMAINE DE SAINT PRIVAT		34450 VIAS							
SIRET		9 1 8 0 2 0 0 8 2 0 0 0 1 5									
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12					
						Exercice N clos le					
						3 0 0 9 2 0 2 5					
ACTIF						Brut		Amortissements-Provisions		Net	
						1		2		3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial *	010		012					
			Autres *	014	124	016	109	16			
	Immobilisations corporelles *	028	2 067	030	1 807	260					
	Immobilisations financières * (1)	040		042							
	Total I (5)				044	2 191	048	1 916	275		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *			050	3 155	052		3 155		
		Marchandises *			060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes			064		066					
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés *	068		070					
			Autres * (3)	072	784	074		784			
	Valeurs mobilières de placement			080		082					
	Disponibilités			084	7 039	086		7 039			
	Charges constatées d'avance *			092	808	094		808			
	Total II				096	11 786	098		11 786		
	Total général (I + II)				110	13 978	112	1 916	12 062		
PASSIF						Exercice N NET					
						I					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120				1 000		
	Ecart de réévaluation				124						
	Réserve légale				126				100		
	Réserves réglementées *				130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)				132				8 060		
	Report à nouveau				134						
	Résultat de l'exercice				136				-8 499		
	Subventions d'investissement				137						
	Provisions réglementées				140						
	Total I				142				661		
Provisions pour risques et charges				154							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166				2 527		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169 169)				172				5 753		
	Comptes courants d'associés				173				3 120		
	Autres dettes				175						
	Produits constatés d'avance				174						
	Total III				176				11 400		
Total général (I + II + III)				180				12 062			
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182				
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AA PLAQUISTE

Néant ☐ *

Exercice N clos le

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

☐

3 0 0 9 2 0 2 5

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210					
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214				
			services *		217		218				
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	61 212			
	Production immobilisée*					224	2 155				
	Subventions d'exploitation reçues					226					
	Autres produits					230	3				
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	63 370				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234					
	Variation de stocks (marchandises)*					236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	9 023				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240					
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)					242	12 316			
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont CFE et CVAE *			243	641	244	1 304			
	Rémunérations du personnel*					250	34 070				
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	14 560				
	Dotations aux amortissements*	(dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI			255		254	596			
	Dotations aux provisions					256					
Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		}	262	2				
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260								
Total des charges d'exploitation (II)						264	71 869				
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	-8 499				
Produits financiers (III)			280		Charges financières (V)		294				
Produits exceptionnels (IV)						290					
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		}	300					
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348								
Impôt sur les bénéfices* (VII)						306					
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)						310	-8 499				
B- RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312		314				
Rintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316						
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318						
	Provisions non déductibles*				322						
	Impôts et taxes non déductibles*	(cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)			324						
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		334					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997				
	Dédutions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44. octies A)	987		342			
France Ruralités Revitalisation FRR (44 quinquies A)		181		JEI (44. sexies A)	989						
ZRD (44 terdecies)		127		ZRR (44. quinquies)	138						
Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies)		991		Investissements et souscriptions outre-mer	344						
ZFANG (44 quaterdecies)		345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993						
BUD (44 sexdecies)		992									
Dont divers		Créance due au titre du report en arrière du déficit			346		350				
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655						
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)			643						
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)			645						
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)			647							
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)			648							
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)			641							
	Dédutions exceptionnelles (Art. 39 decies F)			990							
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)			649								
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352		354	8 499
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356							
	Déficits antérieurs reportables : *								360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col.1	Déficit col.2	370		372	8 499

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SAS AA PLAQUISTE						Néant ☐ *					
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410	124	412		414		416	124				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	813	442		444		446	813				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460	500	462		464		466	500				
	Autres immobilisations corporelles	470	754	472		474		476	754				
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	2 191	492		494		496	2 191				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500	67	502	41	504		506	109				
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	587	532	226	534		536	813				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550	361	552	139	554		556	500				
	Autres immobilisations corporelles	560	306	562	189	564		566	494				
TOTAL		570	1 320	572	596	574		576	1 916				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5							
		6	7	8	9	10							
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %					
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧						
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594	595				
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A
bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AA PLAQUISTE

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agence-ments amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter
Déficits imputés		983	
Déficits reportables		984	
Déficits de l'exercice		860	8 499
Total des déficits restant à reporter		870	8 499

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	6 938
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	3 107
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise : SAS AA PLAQUISTE		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/10/2024		et clos le : 30/09/2025	
Durée en nombre de mois		12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	2
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	2
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)		137	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation		016	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés".

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2025



(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

30/09/2025

SIREN

9 1 8 0 2 0 0 8 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS AA PLAQUISTE

ADRESSE (voie)

DOMAINE DE SAINT PRIVAT

CODE POSTAL

34450

VILLE

VIAS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1000
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	2	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille APARICI Prénom(s) ANTHONY
Nom d'usage % de détention 50,0000 Nb de parts ou actions 500,00
Naissance : Date 29/06/1977 N° Département 34 Commune BEZIERS Pays France
Adresse : N° Voie DOMAINE DE SAINT PRIVAT
Code postal 34450 Commune VIAS Pays France

Titre (2) MME Nom de famille DIEZ Prénom(s) AURELIE
Nom d'usage % de détention 50,0000 Nb de parts ou actions 500,00
Naissance : Date 23/12/1984 N° Département 34 Commune BEZIERS Pays France
Adresse : N° Voie DOMAINE DE SAINT PRIVAT
Code postal 34450 Commune VIAS Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTA

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2025

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au CGI)

(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

EXERCICE CLOS LE 30/09/2025

SIREN 918020082

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AA PLAQUISTE

ADRESSE (voie) DOMAINE DE SAINT PRIVAT

CODE POSTAL 34450

VILLE VIAS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise SAS AA PLAQUISTE
Numéro de siret 91802008200015

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER
Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Désignations	Montant
CAP CFE 2025	478
FAP AXYLIS SOCIAL 3T25	270
Total des charges à payer	748

Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTA

AA PLAQUISTE

Société Par Actions Simplifiée au capital de 1 000.00 €

Siège social : Domaine de saint privat

34450 VIAS

918 020 082 RCS BEZIERS

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 28 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt cinq,

et le vint huit novembre à dix heures,

les associées de la société sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation faite par le président.

Sont présents ou représentés :

- AURELIE DIEZ propriétaire de	50 actions
- ANTHONY APARICI propriétaire de	50 actions

Soit un total de

100 actions

Sur les cent (100) actions composant le capital social

Madame AURELIE DIEZ préside la séance en sa qualité de gérant associée.

Il constate que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 30 septembre 2025,
- la feuille de présence,
- le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis Monsieur le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen du rapport de gestion de la gérance sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2025,
- Approbation des comptes et affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2025,
- Quitus à la gérance,
- Examen du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- Questions diverses.

Monsieur le président donne ensuite lecture des rapports de la gérance et ouvre la discussion.
Personne ne demandant la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 30 septembre 2025, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale constate que les comptes de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le déficit de l'exercice clos le 30 septembre 2025, s'élevant à 8498.78 €, de la manière suivante :

- Autres réserves	8060.24€
- Report à nouveau	438.54€

Total.....	8498.78 €
aux parts sociales,	

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance et les associés ou leurs mandataires.

Le président Madame AURELIE DIEZ

